



**ASSEMBLEE GENERALE DE  
LA SOCIETE DES COMMERCANTS ET ARTISANS DE MORGINS  
Le 30 novembre 2017 à la Salle de la Joueur**

**1. Liste des présences**

**Présents :** Orlando Mireille, Orlando Charly, Donnet Martial, Liniger Robert, Défago Raphaël, Jeanet David, Bouillet Frank, Stefanelli Tommy, Dubosson Bernard, Touillet Catherine, Touillet Didier, Guignet Bertrand, Derobert Sylviane, Gillioz Jeannot, Pellex Frank, Greminger Janick.

**Excusés :** Joris Pierre, Cherix Sonia, Gollut Christophe, De Graf Jan, Installations sportives et loisirs SA, Machoud Francine, Ecoeur Jiby, Bergero Pascal, Monay Serge, Bellon Samuel, Fellay Benoît.

M. Bernard Dubosson, Président, ouvre l'assemblée à 19h15 par un mot de bienvenue et propose une minute de silence à l'assemblée pour les membres décédés durant cette année et les membres qui ont perdu un être cher. (M. Philippe Bovard – Mme Marianne Gaspoz – Mme Andrée Sarasin, M. Raymond Ecoeur et M. Louis Normand dit Pony.

**2. Lecture et approbation du PV de la dernière assemblée**

La lecture du PV de la dernière assemblée générale du 28 novembre 2016 n'a pas été demandée. Le PV est accepté à mains levées.

Les membres pourront prendre connaissance du PV de notre assemblée de ce soir sur notre site Internet [www.commercants-morgins.ch](http://www.commercants-morgins.ch).

**3. Rapport du Président**

Voir rapport annexé à la présente.

**4. Rapport de la Caissière et des marchés**

Les comptes sont lus par la caissière Catherine Touillet qui présente un bénéfice de Fr. 3'765.00.

Bernard Dubosson fait la lecture des comptes des marchés 2017 qui se bouclent avec un bénéfice de Fr. 10'876.70.

Il y a eu un marché en moins, car il a été organisé par les Jeunes de Morgins. Il y a donc eu moins de frais en 2017 qu'en 2016 qui articulait un déficit de Fr. 9'309.26. Egalement il n'y a pas eu les FIFO, qui ont coûté en publicité et en frais de personnel et les repas pour les participants.

Dans les frais, il y a eu 2 tentes endommagées qui ont dû être réparées aux frais de Morgins Tourisme.

Une question est posée : La Commune de Troistorrents participe à la logistique ?

Réponse : un peu, mais selon leurs directives, nous ne pouvons pas laisser tout le matériel sur place, donc nous avons dû réduire le matériel pour les marchés.

Le point des « frais divers de réparation » a été soulevé par M. Liniger. De quoi s'agit-il ? La réponse est donnée par Bernard Dubosson, Président qui énumère les divers frais comprenant ce point dans les comptes 2017.

En ce qui concerne la grande tente blanche, la question est posée à qui elle appartient et pour quelle raison elle ne figure pas dans les comptes. Bernard Dubosson répond qu'elle appartient à la société des commerçants et artisans de Morgins et qu'elle est amortie.

En ce qui concerne la publicité pour les marchés, les affiches, la question est soulevée pour quelle raison elles n'ont pas été éditées par une entreprise de la région et par une entreprise de la Chapelle d'Abondance. Bernard Dubosson répond que c'est Morgins Tourisme qui s'en est occupé et qui a effectué la commande. Les frais de publicité (affiches, flyers, etc...) ont été répartis entre Morgins Tourisme et les Commerçants (Fr. 500.00).

L'assemblée demande que pour les marchés de 2018, les affiches soient éditées par une entreprise en Suisse et de la région et si possible par un membre de notre société.

#### **5. Rapport des organes de contrôle**

Les rapports des vérificateurs des comptes sont lus par Didier Touillet à l'assemblée et ils sont acceptés par applaudissements.

#### **6. Démissions et admissions**

Aucune démission n'est à enregistrer.

En ce qui concerne les admissions, nous avons le plaisir de présenter un nouveau membre, M. Frank Bouillet, de la Boucherie du Pas à Morgins, M. Frédéric Sigg pour Helvetia Assurances et le Café-Restaurant de la Thièszaz.

Ces nouveaux membres sont accueillis chaleureusement par l'assemblée et le comité, avec applaudissements.

#### **7. Election du comité**

Le comité est réélu comme l'année dernière par applaudissements.

#### **8. Animations – manifestations 2017/2018**

La première animation annoncée est celle de l'ouverture des installations de Télé-Morgins. Le vin chaud et la raclette seront offerts ce jour-là par notre société. Nous recherchons des personnes pour le service et l'organisation dès 11h00.

Il y aura le Père Noël le 25 décembre à la place du Carillon.

Le vin chaud sera servi au départ du télésiège de Télé-Morgins, selon une liste qui est complétée par les membres de notre société. Le vin chaud sera préparé par le Restaurant des Fontaines Blanches et offert par notre société. Une pancarte le mentionnera avec le nom du commerçant présent.

Le 13 février 2018 aura lieu le carnaval des enfants organisé par l'Office du Tourisme de Morgins.

Les 10, 11 et 12 mars 2018, nous réitérons l'animation de la dégustation de vins meilleurs en montagne.

Le 1<sup>er</sup> avril 2018, il y aura un apéritif de Pâques organisé par notre société.

Le premier marché aura lieu le 2 juin 2018, qui sera le marché aux fleurs et marché morginois, comme en 2017.

Les autres dates des marchés seront communiquées sur notre site Internet.

## 9. Divers

La patinoire sera installée à Morgins dès le 23 décembre 2017.

La parole est demandée par M. Thomy Stefanelli :

- Il remercie les commerçants au nom de River Style, pour le matériel mis à disposition gracieusement.
- Il confirme qu'il y a eu une bonne collaboration avec Morgins Tourisme dans les manifestations organisées.
- Il propose également d'organiser un pot d'accueil pour les touristes arrivant à Morgins.
- Il remercie les commerçants pour tous les événements organisés et l'excellente collaboration.
- Il informe que le salon des plantes sera déplacé à Val-d'Illiez qui est la station choisie pour « le bien-être » de la région. La manifestation ne correspondait pas à la stratégie de développement des animations de Morgins (station famille) et coûtait aussi trop cher. En 2018, il y aura des conférences, balades à Morgins etc...
- Le Festival de magie se déroulera également en 2018 et sera agrandi.

La proposition est lancée de continuer l'histoire des « bains à Morgins » à faire tous les 3 ans.

La discussion est lancée pour proposer une scène du Festival Maxi-Rires (de Champéry) à Morgins. A voir avec le comité d'organisation de cette manifestation.

Afin d'utiliser toutes les infrastructures de notre région, nous pourrions réfléchir avec un moyen de transport allant jusqu'aux bains de Val-d'Illiez, en combinant avec une autre animation s'organisant à Morgins.

M. Bernard Dubosson (Président des commerçants) nous parle des « marchés ambulants », plus particulièrement de la caravane des crêpes. La Commune a demandé une location de Fr. 500.00/mois à la personne qui vend ses crêpes, pour stationner sur la place durant l'hiver 2017/18.

M. Frank Peillex prend la parole :

Il y a une demande d'une zone artisanale (locaux/parking) pour l'entreposage des matériaux des artisans à Morgins. Il a préparé un questionnaire qui résumerait les besoins et souhaits de chacun, afin de rechercher un endroit et demander à la Commune de nous aider dans cette démarche.

Le questionnaire sera envoyé à chaque membre de la société avec la cotisation annuelle et le questionnaire devra être complété avant l'été 2018.

Il faudrait déposer un dossier complet à la Commune de Troistorrens avant la fin 2018.

M. Charly Orlando revient avec une proposition déjà faite en 2016 : amener l'Eau Rouge au centre du village de Morgins.

C'est quelque chose qui fait partie de l'histoire de Morgins et qui pourrait attirer les touristes comme le célèbre Carrillon !

Il faudrait préparer une lettre à envoyer à la Commune de Troistorrents afin de nous renseigner à qui appartient l'eau de l'Eau Rouge et voir comment on pourrait entreprendre des travaux afin de faire suivre l'eau jusqu'à une fontaine au centre du village avec une explication et éventuellement un sentier didactique ? M. Orlando s'en occupe.

La parole n'étant plus demandée, le Président M. Bernard Dubosson clos l'Assemblée Générale à 20h50.

BD/jg